

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné Gérard DAUTREPPE, Maire de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac, atteste par la présente que :

- L'avis d'enquête publique a été affiché sur les 14 panneaux d'affichage public, le jeudi 17 septembre 2026.
- L'avis d'enquête publique a été affiché sur le panneau d'affichage officiel de la mairie jeudi 17 septembre 2026.
- L'avis d'enquête publique a été affiché sur un panneau d'affichage disposé au chemin Marcel Mazel, accès du projet de la zone IAU, le 25 septembre 2026.
- L'entier dossier a été mis à la disposition du public en mairie d'Arpaillargues à compter du jeudi 1^{er} octobre 2026.
- Un registre a été mis à disposition du public, paraphé par M. le Commissaire enquêteur, en Mairie d'Arpaillargues, destiné aux observations de toute personne intéressée.
- Un avis au public a été publié dans le journal d'annonce légale Le Midi Libre en date du 17 septembre 2026. Un rappel sera publié le 8 octobre 2026.
- Un avis au public a été publié dans le journal d'annonce légale Le Républicain d'Uzès en date du 17 septembre 2026. Un rappel sera publié le 8 octobre 2026.
- Un article informant l'enquête publique a été publié sur la page d'accueil du site internet de la commune www.arpaillargues-aureilhac.fr le 15 septembre 2026,
- Une page contenant les documents mis en enquête publique a été publié sur le site internet de la commune www.arpaillargues-aureilhac.fr le 1^{er} octobre 2026.

Fait pour faire valoir ce que de droit, à Arpaillargues, le 1^{er} octobre 2026

Gérard DAUTREPPE, Maire

